

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 10 juin 2026, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 29 mai 2026, s'est réuni sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 95 représentant 166 voix
 Nombre de membres présents : 69 représentant 110 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 82 représentant 140 voix

Délibération n°CS2026/15

OBJET : Elections des représentants des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} collèges au Bureau syndical

LISTE DES PRESENTS		
1^{ER} COLLEGE – CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES - UN DELEGUE = 12 VOIX DELIBERATIVES		
BERANGER Nathalie	VIAL Cédric	
CHAIX Sandrine		
2^{EME} COLLEGE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE - UN DELEGUE = 3 VOIX DELIBERATIVES		
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GERIN Anne	
3^{EME} COLLEGE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE - UN DELEGUE = 3 VOIX DELIBERATIVES		
GUIGUE Gilbert	WOLFF Corine	
4^{EME} COLLEGE – VILLES PORTES - UN DELEGUE = 1 VOIX DELIBERATIVE		
CHAMBERY	MANDROU Isabelle	
VOIRON	SAUVAGE Axel	
5^{EME} COLLEGE – COMMUNES « CENTRE » - UN DELEGUE PAR COMMUNE = 1 VOIX DELIBERATIVE		
COMMUNE	DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
APREMONT	BARRAL Charlotte	FONTANA Hélène
CORBEL	DEMOURY Marie-Madeleine	
ENTRE DEUX GUIERS	HUGUET Nicolas	THIBAUDIER Thomas
ENTREMONT LE VIEUX	BREYTON Stéphanie	
LA BAUCHE	LAURENDON Florence	ARNAU Caroline
LE SAPPEY EN CHARTREUSE		BEDOIN Alexis
LES ECHELLES	EYMERY Clémentine	
MERLAS	ANGENARD Michel	
MIRIBEL LES ECHELLES	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan	
MONT ST MARTIN		MAILLOT Isabelle
PLATEAU DES PETITES ROCHES	CLOUZEAU Dominique	PIROCHE Sylvain
PROVEYSIEUX	MICHALLET Bernard	MILLET Christophe
QUAIX EN CHARTREUSE	ROUZIER Thierry	
SARCENAS	Annie PRAT	DAVIN Yann
ST AUPRE	DELPHIN Maurice	EYSSAUTIER David
ST CASSIN		PAILLE Evelyne
ST CHRISTOPHE LA GROTT	CHAVAND Christelle	
ST CHRISTOPHE SUR GUIERS	BLOTTIAUX Cédric	
ST ETIENNE DE CROSSEY	PISOT Anne	BOULOS Johanna
ST JEAN DE COUZ	COMBAZ Stéphane	MULEAU Natacha
ST JOSEPH DE RIVIERE		GUIJARRO Marylène
ST LAURENT DU PONT	BOURSIER Céline	ROCHE Nathalie
ST NICOLAS DE MACHERIN	GIROUD Emilie	SERENI Dominique

ST PIERRE DE CHARTREUSE	GUSMEROLI Stéphane	
ST PIERRE DE GENEBOZ	MONTAGNAT-RENTIER Dominique	
ST PIERRE D'ENTREMONT 38	GAUTIER Marc	COSTE Sabine
ST PIERRE D'ENTREMONT 73	TISSOT Wilfried	DEVAUTON Thierry
ST THIBAUD DE COUZ	VINCENT Céline	
STE MARIE DU MONT	LEPAULLE Christophe	
VIMINES	VAN SANTE Annie	
6^{EME} COLLEGE – COMMUNES PIEMONT DE CHARTREUSE - UN DELEGUE PAR COMMUNE = 1 VOIX DELIBERATIVE		
COMMUNE	DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
AYN	FRANCONY Sandra	
BARBERAZ	FOURNIER Aurélie	
BARRAUX	GIROD Bastien	
BIVIERS	THIEVENAZ Jean-Charles	DURIEUX Sébastien
COGNIN	REY René	CHABERT Pierre
COUBLEVIE	VERMERSCH Violaine	
CROLLES	LANNOY Françoise	
FONTANIL CORNILLON	FERRON Isabelle	
GERBAIX	ARNU Laurence	
JACOB BELLECOMBETTE	CHIRON Benoit	MARCHAND-PAULUS Laure
LA BUISSE	DESSEZ Dominique	DUCROT Aurélie
LA FLACHERIE	USSEGlio-THOMASETTI Denis	CHESSEL Philippe
LA TERRASSE	TORRECILLAS Sarah	
LE TOUVET	BORDET Anne	
LEPIN LE LAC	GROLLIER Serge	
MARCIEUX	DELABEYE Olivier	
MONTAGNOLE	JOLY Amélie	DE BELLIS Angélique
MYANS	ARBET Nathalie	
NANCES		SCHOENY Amandine
NOVALAISE	TAVEL Claudine	
PORTE DE SAVOIE	GUILLEMAT Serge	FOURNIER Evelyne
ST ALBAN DE MONTBEL	VAGNOUX Michel	
ST BALDOPH	DOGLIONI Alexandre	
ST MARTIN LE VINOUX		REY Christian
ST SULPICE	POZO Jean-Christophe	HENRIOT Jacques
VOREPPE	MAZZILLI Pascale	MONTERRAT Mathieu
7^{EME} COLLEGE – INTERCOMMUNALITES - UN DELEGUE PAR EPCI = 1 VOIX DELIBERATIVE		
INTERCOMMUNALITE	DELEGUE TITULAIRE	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	FAYARD Marion	
CA GRENOBLE ALPES METROPOLE	JALLOT Nicolas	
CA PAYS VOIRONNAIS	RABBE Louis-Marie	
CC LAC D'AIGUEBELETTE	ZUCCHERO Pascal	

LISTE DES POUVOIRS		
1 ^{Er} COLLEGE – CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES		
DELEGUE		Donne pouvoir à
REY Freddy		VIAL Cédric (1°)
2 ^{EME} COLLEGE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE		
DELEGUE TITULAIRE		Donne pouvoir à
BENHAMOU Franck		BERANGER Nathalie (1°)
FAURE Nathalie		GERIN Anne (2°)
SUSZYLO Christophe		DOLGOPYATOFF BURLET Céline (2°)
4 ^{EME} COLLEGE – VILLES PORTES		
DELEGUE TITULAIRE		Donne pouvoir à
GRENOBLE	AJMI Inès	BEDOIN Alexis (5°)
6 ^{EME} COLLEGE – COMMUNES PIEMONT DE CHARTREUSE		
DELEGUE TITULAIRE		Donne pouvoir à
BERNIN	LAMBERT Hervé	WOLFF Corine (3°)
CORENC	JUCHAT Martine	WOLFF Corine (3°)
DULLIN	BOIS Coralie	FRANCONY Sandra (6°)
LA TRONCHE	VAUQUOIS Françoise	DESSEZ Dominique (6°)
MEYLAN	LAVERRIERE Marie-Hélène	GERIN Anne (2°)
ST EGREVE	DELCAMBRE Philippe	REY Christian (6°)
STE MARIE D'ALLOIX	PEROTTO Laetitia	REY Christian (6°)
7 ^{EME} COLLEGE – INTERCOMMUNALITES		
DELEGUE TITULAIRE		Donne pouvoir à
CC CŒUR DE SAVOIE	CHARRIERE Jacqueline	BARRAL Charlotte (5°)

OBJET : Elections des représentants des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} collèges au Bureau syndical

- *Vu les statuts du Syndicat Mixte, et en particulier les articles 7, 8 et 9, approuvés par le Comité syndical extraordinaire du 02/02/2026 et visé par la Préfecture de l'Isère en date du 11/02/2026,*
- *Considérant qu'à chaque renouvellement des Conseils Municipaux, le Comité syndical procède à l'élection des collèges concernés du Bureau du Syndicat Mixte,*

Corine WOLFF, déléguée du 3^{ème} collège au titre du conseil départemental de la Savoie, déclarée élue Présidente et immédiatement installée, ouvre les opérations électorales.

L'article 8 des statuts précise que le bureau syndical est composé de 31 membres élus par les collèges suivants :

- . 1^{er} collège : les délégués désignés par la Région élisent 3 représentants ayant chacun 6 voix délibératives,
- . 2^{ème} collège : les délégués désignés par le Conseil Départemental de l'Isère élisent 3 représentants ayant chacun une voix délibérative,
- . 3^{ème} collège: les délégués désignés par le Conseil Départemental de la Savoie élisent 2 représentants ayant chacun une voix délibérative,
- . 4^{ème} collège : les délégués désignés par les villes portes sont les 3 représentants des villes portes et portent chacun une voix délibérative,
- . 5^{ème} collège : les délégués élus par les communes « Centre » élisent 10 représentants ayant chacun une voix délibérative,
- . 6^{ème} collège : les délégués élus par les communes « Piémont » élisent 6 représentants ayant chacun une voix délibérative,
- . 7^{ème} collège : les délégués élus par les intercommunalités élisent 4 représentants ayant chacun une voix délibérative.

RAPPEL DU MODE DE SCRUTIN

Chaque collège (5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} collèges) procède à la désignation de ses représentants au Bureau syndical, par vote à bulletin secret.

Le nombre d'inscrits et de votants s'apprécie collège par collège.

Pour être élu, il faut obtenir :

- aux 2 premiers tours, la majorité absolue
- au 3^o tour, la majorité relative ; en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les majorités absolues et relatives s'apprécient par rapport au nombre de suffrages exprimés.

5° COLLEGE : COMMUNES « CENTRE »
Les représentants ont 1 voix chacun

Pour le 5° collège des délégués désignés par les COMMUNES « CENTRE » le nombre de sièges à pourvoir au Bureau syndical est de DIX.

1^{ER} TOUR : majorité absolue requise

Déroulement des opérations de vote :

Ont été désignés pour la tenue du bureau de vote :

Président du bureau de vote : Gilbert GUIGUE

Désignation de deux assesseurs : Sylvène GRANDJEAN, Peggy MALLIER, agents du Parc

Désignation de deux scrutateurs : Karine BAILLEUX, Pascal BOGAERT, agents du Parc

Déclaration de candidatures :

PISOT Anne	St Etienne de Crossey
BLOTTIAUX Cédric	St Christophe sur Guiers
BOURSIER Céline	St Laurent du Pont
PRAT Annie	Sarcenas
CHAVAND Christelle	St Christophe la Grotte
MICHALLET Bernard	Proveysieux
TISSOT Wilfried	St Pierre d'Entremont 73
DELPHIN Maurice	St Aupre
EYMERY Clémentine	Les Echelles
CLOUZEAU Dominique	Plateau des Petites Roches
GUSMEROLI Stéphane	St Pierre de Chartreuse
BREYTON Stéphanie	Entremont le Vieux
MONTAGNAT-TATAVIN Ylan	Miribel les Echelles
HUGUET Nicolas	Entre Deux Guiers
LEPAULLE Christophe	Ste Marie du Mont

Résultats du 1^{er} tour :

Inscrits : 34 à 1 voix

Votants : 30 à 1 voix

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls : 0

Exprimés : 29 à 1 voix

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

PISOT Anne	St Etienne de Crossey	23 voix
BLOTTIAUX Cédric	St Christophe sur Guiers	19 voix
BOURSIER Céline	St Laurent du Pont	20 voix
PRAT Annie	Sarcenas	13 voix
CHAVAND Christelle	St Christophe la Grotte	21 voix
MICHALLET Bernard	Proveysieux	13 voix
TISSOT Wilfried	St Pierre d'Entremont 73	23 voix
DELPHIN Maurice	St Aupre	12 voix
EYMERY Clémentine	Les Echelles	22 voix
CLOUZEAU Dominique	Plateau des Petites Roches	24 voix
GUSMEROLI Stéphane	St Pierre de Chartreuse	25 voix
BREYTON Stéphanie	Entremont le Vieux	25 voix
MONTAGNAT-TATAVIN Ylan	Miribel les Echelles	21 voix
HUGUET Nicolas	Entre Deux Guiers	14 voix
LEPAULLE Christophe	Ste Marie du Mont	5 voix

BLOTTIAUX Cédric, BOURSIER Céline, BREYTON Stéphanie, CHAVAND Christelle, CLOUZEAU Dominique, EYMERY Clémentine, GUSMEROLI Stéphane, MONTAGNAT-TATAVIN Ylan, PISOT Anne, TISSOT Wilfried sont déclarés élus au sein du Bureau syndical, au premier tour, à la majorité absolue.

6° COLLEGE : COMMUNES « PIEMONT »
Les représentants ont 1 voix chacun

Pour le 6° collège des délégués désignés par les COMMUNES « PIEMONT », le nombre de sièges à pourvoir au Bureau syndical est de **SIX**.

1^{ER} TOUR : majorité absolue requise

Déroulement des opérations de vote :

Ont été désignés pour la tenue du bureau de vote :

Président du bureau de vote : Anne GERIN

Désignation de deux assesseurs : Laure BELMONT, Sophie ROY, agents du Parc

Désignation de deux scrutateurs : Lise BALAGUER, Anouk SCHLEICH agents du Parc

Déclaration de candidatures :

LAVAL Sylvain	St Martin le Vinoux
FOURNIER Aurélie	Barberaz
DOGLIONI Alexandre	St Baldoph
LANNOY Françoise	Crolles
GROLLIER Serge	Lépin le Lac
DESSEZ Dominique	La Buisse

Résultats du 1^{er} tour :

Inscrits 38 à 1 voix

Votants 31 à 1 voix

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 1

Exprimés : 30 à 1 voix

Majorité absolue : 16

Ont obtenu :

LAVAL Sylvain	St Martin le Vinoux	30 voix
FOURNIER Aurélie	Barberaz	30 voix
DOGLIONI Alexandre	St Baldoph	30 voix
LANNOY Françoise	Crolles	30 voix
GROLLIER Serge	Lépin le Lac	29 voix
DESSEZ Dominique	La Buisse	30 voix

DESSEZ Dominique, DOGLIONI Alexandre, FOURNIER Aurélie, GROLLIER Serge, LANNOY Françoise, LAVAL Sylvain sont déclarés élus au sein du Bureau syndical, au premier tour, à la majorité absolue.

7° COLLEGE : INTERCOMMUNALITES
Les représentants ont 1 voix chacun

Pour le 7° collège des délégués désignés par les INTERCOMMUNALITES, le nombre de sièges à pourvoir au Bureau syndical est de **QUATRE**.

1^{ER} TOUR : majorité absolue requise

Déroulement des opérations de vote :

Ont été désignés pour la tenue du bureau de vote :

Président du bureau de vote : Nathalie BERANGER

Désignation de deux assesseurs : Catherine BALESTRA, FILLION Laurent, agents du Parc

Désignation de deux scrutateurs : Marion HEZARD, Gaëtan PASCAL agents du Parc

Déclaration de candidatures :

Bonnet Clément

CC le Grésivaudan

JALLOT Nicolas

Grenoble Alpes Métropole

FAYARD Marion

CC Coeur de Chartreuse

RABBE Louis-Marie

Pays Voironnais

Résultats du 1^{er} tour :

Inscrits 7 à 1 voix

Votants 5 à 1 voix

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Exprimés : 5 à 1 voix

Majorité absolue : 3

Ont obtenu :

BONNET Clément

CC le Grésivaudan

5 voix

JALLOT Nicolas

Grenoble Alpes Métropole

5 voix

FAYARD Marion

CC Coeur de Chartreuse

5 voix

RABBE Louis-Marie

Pays Voironnais

5 voix

BONNET Clément, FAYARD Marion, JALLOT Nicolas, RABBE Louis-Marie sont déclarés élus au sein du Bureau syndical, au premier tour, à la majorité absolue.

Ainsi fait et délibéré le 10 juin 2026

Pour copie conforme,

La Présidente

Publiée le **11 JUIN 2026**

